



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

monuments historiques

Question écrite n° 44046

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux-Bacquet appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les inquiétudes induites par la faiblesse des crédits alloués par la loi de finances pour 2004 à la restauration de monuments historiques. Cette baisse des crédits constitue une réelle menace d'une part pour l'emploi, dans cette filière où la formation est particulièrement longue et technique, et d'autre part pour les entreprises spécialisées dans ce secteur. Elle souhaite connaître les mesures que son ministère compte prendre pour soutenir plus fortement la préservation et la restauration de notre patrimoine monumental.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication a déjà été saisi et a répondu à la situation de tension apparue, en 2004, sur le montant des crédits affectés à la restauration des monuments historiques et aux difficultés rencontrées par les entreprises de ce secteur qui pourraient être fragilisées par un retard de l'administration à honorer des engagements. La préoccupation de voir, plus globalement, maintenue la dynamique d'entretien et de restauration de notre patrimoine, qui a fait l'objet d'annonces fortes, en septembre 2003, lors du lancement du plan national pour le patrimoine, revêt pour le ministère de la culture et de la communication une dimension tout à fait prioritaire. Le niveau des crédits de paiement notifiés aux directions régionales des affaires culturelles (177 M EUR sur le chapitre 5620) s'est révélé insuffisant pour répondre aux besoins exprimés, et dont certains, de toute première urgence, concernent des opérations engagées, ou rendus indispensables, pour assurer la sécurité du public. C'est la raison pour laquelle le ministre a décidé de redéployer 20 M EUR supplémentaires, en 2004, pour abonder en conséquence les dotations des directions régionales des affaires culturelles et répondre à la situation de tension évoquée.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44046

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2004, page 5425

Réponse publiée le : 17 août 2004, page 6419